

CONDITIONS D'UTILISATION DE DOCUMENTS EN FORMAT ELECTRONIQUE

Le service de reprographie de la Bibliothèque de Genève offre la possibilité d'obtenir des documents en format électronique se trouvant dans nos collections.

En commandant un document en format électronique auprès de nos services, l'utilisateur-trice déclare avoir pris connaissance et accepter les présentes conditions d'utilisation.

Protection des droits d'auteur et règles d'utilisation

Les documents transmis en format électronique sont protégés par la Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA – RS 231.1).

L'utilisation de ces documents est notamment régie par des contrats de licence signés entre les éditeurs et les bibliothèques. Ces contrats définissent de manière précise les conditions d'utilisation basées sur un respect absolu du droit d'auteur (*copyright*) et sur un usage loyal (*fair use*), dont les règles principales sont les suivantes :

- les documents publiés en format électronique sont protégés dans leur intégralité.
- En particulier, tout élément contenu dans les copies électroniques de quelque nature qu'il soit (textes, images, sons, photos, vidéos, musiques, données, logos, marques, logiciels, etc.), est protégé par les droits de la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive du – de la titulaire des droits d'auteur.
- Par conséquent, toute reproduction (y compris par téléchargement, impression etc.), représentation, adaptation, modification, traduction, transformation, diffusion, intégration dans un autre document, exploitation commerciale ou non, et/ou réutilisation de quelque manière que ce soit de tout ou partie des copies électroniques est strictement interdite sans l'autorisation préalable et écrite du- de la titulaire du droit d'auteur.
- La diffusion à des tiers des documents sous forme électronique n'est autorisée que dans des cas spécifiques, à savoir :
 - a) si le ou la titulaire du droit d'auteur l'autorise expressément,
 - b) si le document est sous une licence libre et ouverte publiée avec le consentement du ou de la titulaire du droit d'auteur,
 - c) si l'utilisation prévue est autorisée par les dispositions légales applicables.
- Les documents peuvent être exclusivement sauvegardés, imprimés ou copiés pour un usage personnel ou académique (étude, enseignement, recherche). Toute autre utilisation doit faire l'objet d'un accord écrit signé avec le ou la titulaire des droits d'auteur.
- **Toute utilisation à des fins commerciales des documents électroniques transmis est strictement interdite.**

Non-respect des conditions d'utilisation et responsabilité

L'utilisateur-trice s'engage à respecter les conditions susmentionnées et est conscient que la transmission, la consultation ou l'utilisation de documents en format électronique ne lui confère aucun droit de propriété intellectuelle sur les documents.

Toute utilisation non autorisée (appropriation, contrefaçon, utilisation commerciale etc.) d'un document ou d'une partie d'un document obtenu en format électronique peut donner lieu à des poursuites judiciaires civiles et/ou pénales à l'encontre de l'auteur de l'infraction et au paiement de dommages et intérêts.

La Bibliothèque de Genève décline toute responsabilité en cas de dommage découlant d'une violation par l'utilisateur-trice des présentes conditions d'utilisation.